

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VALOISEINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
3 avril 2024

PUBLIE LE : 12 AVR. 2024

Délibération n°240403-3 : Budget primitif 2024

A la suite d'une première convocation, le comité syndical n'a pas pu siéger le 26 mars deux mille vingt quatre par suite d'absence de quorum.

SEANCE DU 26 MARS 2024

PRESENTS

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE

Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE
Serge CASERIS, DELEGUE TITULAIRE
Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT

CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE

François DAZELLE, PRESIDENT
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Communauté Urbaine	:	1 (10 communes)
Communauté d'Agglomération	:	1 (5 communes)
QUORUM	:	8
<u>Délégués présents</u>	:	5

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, dûment convoqué par le Président le vingt-sept mars, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **François DAZELLE**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 3 AVRIL 2024

PRESENTS

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES DE SEINE

Mark VENUS, DELEGUE TITULAIRE
Christine GOTTI, DELEGUEE TITULAIRE

CU GRAND PARIS SEINE ET OISE

François DAZELLE, PRESIDENT
Stéphane CHAMPAGNE, DELEGUE TITULAIRE
Nelson DE JESUS PEDRO, DELEGUE SUPPLEANT

ABSENTS EXCUSES

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES DE SEINE

Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE
Samuel BENOUDIZ, DELEGUE TITULAIRE
Achille CHOAY, DELEGUE SUPPLEANT
Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT
Marie-Claude MEGE, DELEGUEE SUPPLEANTE

CU GRAND PARIS SEINE ET OISE

Sophie BELLEVAL, DELEGUEE SUPPLEANTE
Dominique PIERRET, DELEGUE TITULAIRE
Franck FONTAINE, DELEGUE TITULAIRE
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Hervé CHARNALLET, DELEGUE TITULAIRE
Lionel WASTL, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Marie MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT
Patricia HAMARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sandrine DOS SANTOS, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communautés non représentées : Néant

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Communauté Urbaine	:	1 (10 communes)
Communauté d'Agglomération	:	1 (5 communes)
QUORUM	:	Pas nécessaire
<u>Délégués présents</u>	:	5
<u>Pouvoirs</u>	:	/
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	5

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2024

RAPPORTEUR : Monsieur Mark VENUS, Vice-président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2312-1, L.5211-36 et L. 5212-18 et suivants ;

VU l'article R. 5212-1-1 du Code général des collectivités territoriales fixant le vote du budget par nature ;

VU l'article L.5217-10-6 du CGCT qui précise le cadre des virements de crédits entre chapitres en M57 ;

VU la délibération n° 240102-4 du 1er février 2024 approuvant le rapport d'orientation budgétaire ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget primitif du Syndicat Intercommunal VALOSEINE ;

CONSIDERANT, le budget primitif de l'exercice 2024, qui s'établit ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	:	28 141 096,72 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	:	7 637 000,00 €
SOIT UN BUDGET GLOBAL DE	:	35 778 096,72 €

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Vice-président et en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

DECIDE de voter le budget primitif du Syndicat Intercommunal VALOSEINE de l'exercice 2024, annexé à la présente délibération ;

AUTORISE le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **12 AVR. 2024**

Transmis en Préfecture et affiché le **12 AVR. 2024**

Pour Extrait Conforme

Stephan CHAMPAGNE
Secrétaire de séance


François DAZELLE
Président du Syndicat Intercommunal

BUDGET PRIMITIF 2024

FEUILLE DE SIGNATURES

COMITE SYNDICAL VALOSEINE du mercredi 3 avril 2024 à 19:00

Nombre de communautés	2
Nombre de délégués titulaires	15
Quorum	9

COMMUNES	NOMS	QUALITES	SIGNATURE
CA SAINT-GERMAIN BOUCLES DE SEINE	Mark VENUS	DELEGUE TITULAIRE	
	Michel LEPERT	DELEGUE TITULAIRE	
	Samuel BENOUDIZ	DELEGUE TITULAIRE	
	Serge CASERIS	DELEGUE TITULAIRE	
	Christine GOTTI	DELEGUEE TITULAIRE	
	Achille CHOAY	DELEGUE SUPPLEANT	
	Serge MIRABELLI	DELEGUE SUPPLEANT	
	Marie-Claude MEGE	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Mary-Claude BOUTIN	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Sophie BELLEVAL	DELEGUEE SUPPLEANTE	

BUDGET PRIMITIF 2024

FEUILLE DE SIGNATURES

COMITE SYNDICAL VALOSEINE du mercredi 3 avril 2024 à 19:00

CU GRAND PARIS SEINE ET OISE	François DAZELLE	PRESIDENT	
	Charles PRELOT	DELEGUE TITULAIRE	
	Djamel NEDJAR	DELEGUE TITULAIRE	
	Dominique PIERRET	DELEGUE TITULAIRE	
	Franck FONTAINE	DELEGUE TITULAIRE	
	Georges MONNIER	DELEGUE TITULAIRE	
	Hervé CHARNALLET	DELEGUE TITULAIRE	
	Lionel WASTL	DELEGUE TITULAIRE	
	Philippe BARRON	DELEGUE TITULAIRE	
	Stéphan CHAMPAGNE	DELEGUE TITULAIRE	
	Cédric AOUN	DELEGUE SUPPLEANT	
	Cédric GUILLAUME	DELEGUE SUPPLEANT	
	François LONGEAULT	DELEGUE SUPPLEANT	
	Jean-Marie MOREAU	DELEGUE SUPPLEANT	
	Marc HONORE	DELEGUE SUPPLEANT	
	Nelson DE JESUS PEDRO	DELEGUE SUPPLEANT	
	Innoncente Félicité SATHOUD	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Patricia HAMARD	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Sandrine DOS SANTOS	DELEGUEE SUPPLEANTE	
Suzanne JAUNET	DELEGUEE SUPPLEANTE		

BUDGET PRIMITIF 2024 – Note de synthèse

Le budget primitif, voté annuellement, constitue la prévision des dépenses et des recettes pour l'année. Le Rapport d'Orientation budgétaire 2024 a été voté 1er février 2024.

Le Syndicat intercommunal VALOSEINE est composé de deux EPCI, la CU GPS&O (24 communes) et la CA SGBS (4 communes).

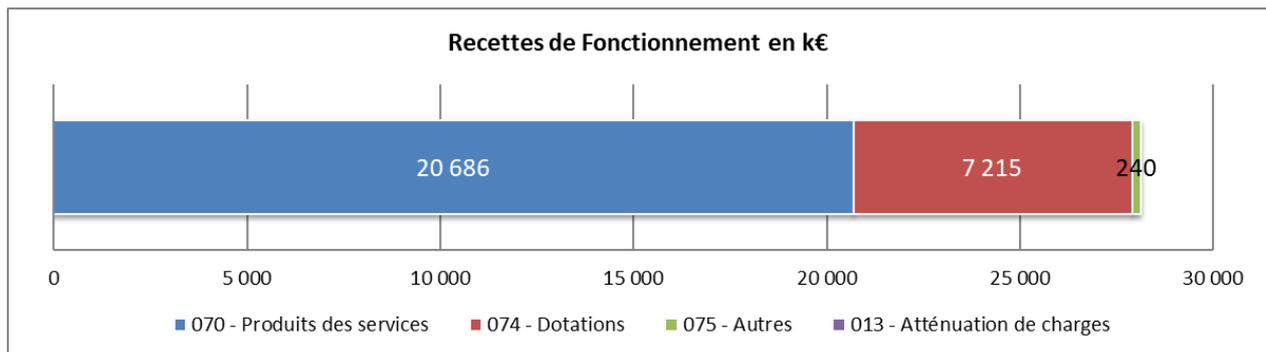
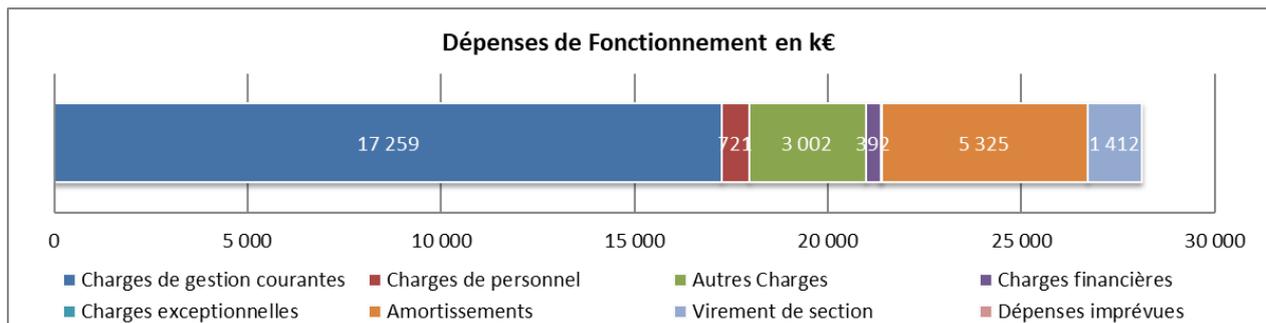
Il est compétent juridiquement pour le traitement, l'élimination, le transfert et la valorisation des déchets ménagers et assimilés. VALOSEINE exerce une partie de ses missions notamment en exploitant une unité de valorisation énergétique (UVE de 140 000 tonnes) située à Carrières-sous-Poissy dont la gestion a été confiée à un opérateur privé. Le contrat actuel de délégation de service, signé avec la société HELYSEO, a pris effet le 15 décembre 2018 et prendra fin le 14 décembre 2027. VALOSEINE a aussi compétence pour rechercher des clients extérieurs pour lesquels il assurera la prestation d'incinération.

Il exploite également un centre de tri des emballages ménagers (unité valorisation matière de 19 000 tonnes) situé à Triel-sur-Seine. Le contrat d'exploitation est géré par SEPUR. Cette installation comprend également un quai de transfert de verre.

I. Section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement s'élève à 28 141 k€.

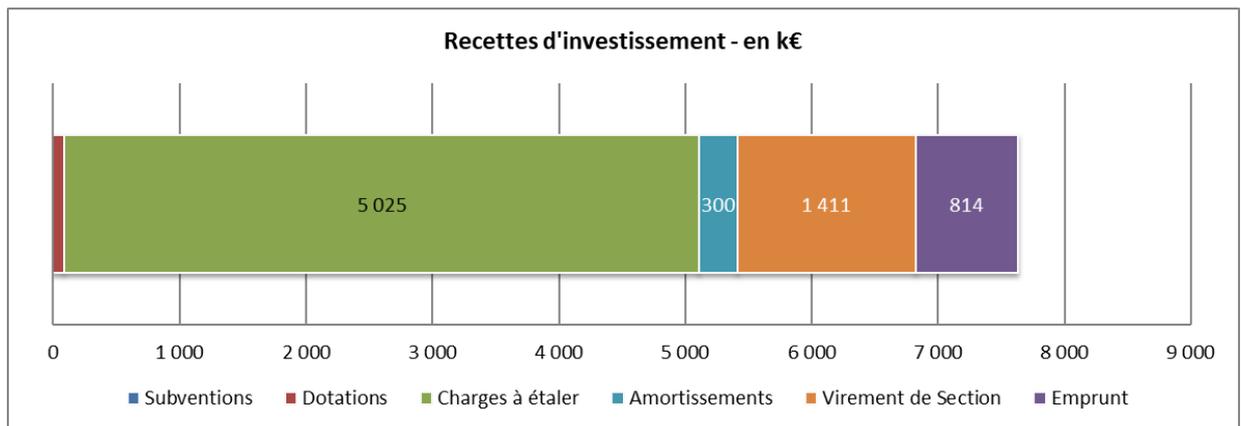
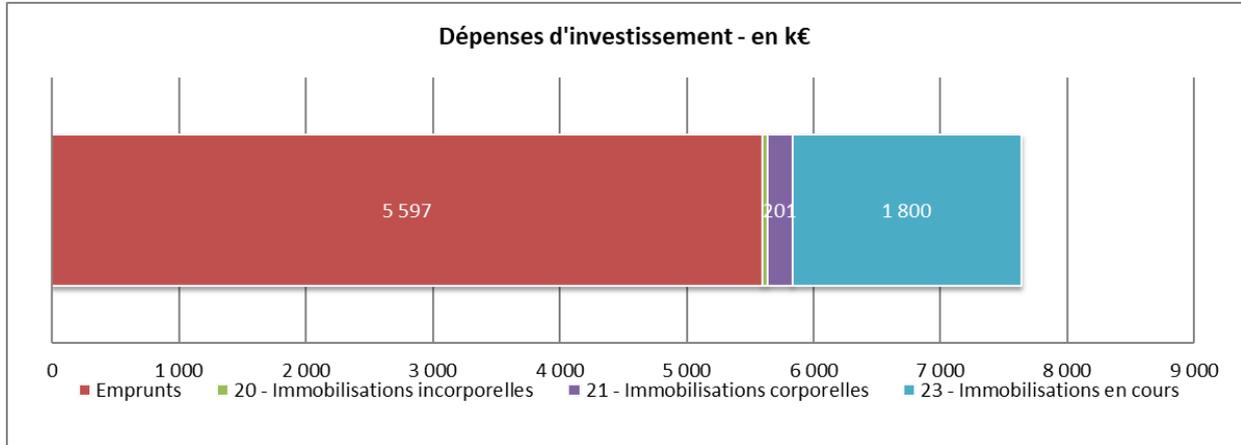
Les dépenses et les recettes se répartissent de la manière suivante :



II. Section d'investissement

Le budget de fonctionnement s'élève à 7 637 k€.

Les dépenses et les recettes se répartissent de la manière suivante :



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20240412-240403-3-DE
Date de télétransmission : 12/04/2024
Date de réception préfecture : 12/04/2024

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : VALOSEINE
(1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20006246100013

POSTE COMPTABLE : SAINT-GERMAIN-EN-LAYE COLLECTIVITES LOCALES

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : VALOSEINE (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20240412-240403-3-DE
Date de télétransmission : 12/04/2024
Date de réception préfecture : 12/04/2024

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	41
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	44
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	47
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	53
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	54
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	58
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	59
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	60

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	62
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	63
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	64
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	65
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	66
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	69
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	70
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	71
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	72

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Accusé de réception en préfecture
078-200002401-20240412-240403-3-DE
Date de télétransmission : 12/04/2024
Date de réception préfecture : 12/04/2024

I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I
A

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	227626

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3 Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4 Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5 DGF / population	0.00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	Accusé de réception en préfecture 076-200002401-20240412_240403-DE Date de réception en préfecture : 12/04/2024	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	Date de réception en préfecture : 12/04/2024	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	Accusé de réception en préfecture 076 200002401-20240412-240403-DE Date de l'émission : 12/04/2024 Date de réception préfecture : 12/04/2024	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	7 637 000,00	7 637 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		7 637 000,00	7 637 000,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	28 141 096,72	28 141 096,72
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		28 141 096,72	28 141 096,72
TOTAL DU BUDGET (4)		35 778 096,72	35 778 096,72

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
 078-200002401-20240412-240403-3-DE
 Date de télétransmission : 12/04/2024
 Date de réception préfecture : 12/04/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0.00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception en préfecture
 078-200002401-20240412-2401R03-3-DE
 Date de télétransmission : 12/04/2024
 Date de réception préfecture : 12/04/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 076 200002401-20240412-240403-DE	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	Élétronsmission : 12/04/2024	C1
	Date de réception préfecture : 12/04/2024	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	517 276,00	0,00	39 000,00	39 000,00	39 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	624 083,04	0,00	201 000,00	201 000,00	201 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	5 539 642,50	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
Total des dépenses d'équipement		6 681 001,54	0,00	2 040 000,00	2 040 000,00	2 040 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 582 000,00	0,00	5 597 000,00	5 597 000,00	5 597 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		5 582 000,00	0,00	5 597 000,00	5 597 000,00	5 597 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		12 263 001,54	0,00	7 637 000,00	7 637 000,00	7 637 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	12 263 001,54	0,00	7 637 000,00	7 637 000,00	7 637 000,00
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 637 000,00
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	316 786,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	814 441,67	814 441,67	814 441,67
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	114 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		430 786,00	0,00	814 441,67	814 441,67	814 441,67
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 000,00	0,00	86 000,00	86 000,00	86 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	826 393,10	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		838 393,10	0,00	86 000,00	86 000,00	86 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 269 179,10	0,00	900 441,67	900 441,67	900 441,67

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	5 883 963,00		1 411 558,33	1 411 558,33	1 411 558,33
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	5 290 887,00		5 325 000,00	5 325 000,00	5 325 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		11 174 850,00		6 736 558,33	6 736 558,33	6 736 558,33

TOTAL	12 444 029,10	0,00	7 637 000,00	7 637 000,00	7 637 000,00
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 637 000,00
-----------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	6 736 558,33
--------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20240412-240403-3-DE
Date de télétransmission : 12/04/2024
Date de réception préfecture : 12/04/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 076 200002401-20240412-240403-DE	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	Date de télétransmission : 12/04/2024 Date de réception préfecture : 12/04/2024	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	18 676 927,00	0,00	17 259 161,00	17 259 161,00	17 259 161,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	631 100,00	0,00	721 207,39	721 207,39	721 207,39
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 824 298,00	0,00	3 002 370,00	3 002 370,00	3 002 370,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		23 132 325,00	0,00	20 982 738,39	20 982 738,39	20 982 738,39
66	Charges financières	480 918,00	0,00	391 800,00	391 800,00	391 800,00
67	Charges spécifiques (3)	50 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	12 211,18		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		23 675 454,18	0,00	21 404 538,39	21 404 538,39	21 404 538,39

023	Virement à la section d'investissement (4)	5 883 963,00		1 411 558,33	1 411 558,33	1 411 558,33
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	5 290 887,00		5 325 000,00	5 325 000,00	5 325 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		11 174 850,00		6 736 558,33	6 736 558,33	6 736 558,33

TOTAL	34 850 304,18	0,00	28 141 096,72	28 141 096,72	28 141 096,72
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	28 141 096,72
------------------------------------------------------	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception en préfecture
078 200062463 20240412 240402 2 DF
Date de télétransmission : 12/04/2024
Date de réception préfecture : 12/04/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	G2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	21 288 643,00	0,00	20 686 390,00	20 686 390,00	20 686 390,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	6 621 198,00	0,00	7 215 076,72	7 215 076,72	7 215 076,72
75	Autres produits de gestion courante (3)	326 238,00	0,00	239 630,00	239 630,00	239 630,00
Total des recettes de gestion courante		28 246 079,00	0,00	28 141 096,72	28 141 096,72	28 141 096,72
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		28 246 079,00	0,00	28 141 096,72	28 141 096,72	28 141 096,72

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	28 246 079,00	0,00	28 141 096,72	28 141 096,72	28 141 096,72
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	28 141 096,72
------------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

<p style="text-align: center; font-weight: bold; margin: 0;">AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</p>	<p style="font-weight: bold; margin: 0;">6 736 558,33</p>	<p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 076 200002401-20240414_240403_3 DE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	Date de télétransmission : 12/04/2024	D1
	Date de réception en préfecture : 12/04/2024	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 597 000,00	0,00	5 597 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	39 000,00	0,00	39 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	201 000,00	0,00	201 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 800 000,00	0,00	1 800 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		7 637 000,00	0,00	7 637 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 637 000,00
-----------------------------------------------------	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	17 259 161,00		17 259 161,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	721 207,39		721 207,39
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	3 002 370,00	0,00	3 002 370,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	391 800,00	0,00	391 800,00
67	Charges spécifiques (9)	20 000,00	0,00	20 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	10 000,00	5 325 000,00	5 335 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 411 558,33	1 411 558,33
Dépenses de fonctionnement – Total		21 404 538,39	6 736 558,33	28 141 096,72

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	28 141 096,72
------------------------------------------------------	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

VALOSEINE - VALOSEINE - BP - 2024

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20240412-240403-3-DE
Date de télétransmission : 12/04/2024
Date de réception préfecture : 12/04/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 076-200002401-20240412_240403_8-DE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	Date de télétransmission : 12/04/2024	D2
	Date de réception préfecture : 12/04/2024	

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	86 000,00	0,00	86 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	814 441,67	0,00	814 441,67
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		300 000,00	300 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		5 025 000,00	5 025 000,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 411 558,33	1 411 558,33
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		900 441,67	6 736 558,33	7 637 000,00
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			0,00	
+				
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT			0,00	
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			7 637 000,00	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	20 686 390,00		20 686 390,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	7 215 076,72		7 215 076,72
75	Autres produits de gestion courante (8)	239 630,00	0,00	239 630,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		28 141 096,72	0,00	28 141 096,72
+				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00	
=				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			28 141 096,72	

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20240412-240403-3-DE
Date de télétransmission : 12/04/2024
Date de réception préfecture : 12/04/2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		12 263 001,54	0,00	0,00	7 637 000,00	7 637 000,00	0,00	7 637 000,00	7 637 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	517 276,00	0,00	0,00	39 000,00	39 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	624 083,04	0,00	0,00	201 000,00	201 000,00	0,00	201 000,00	201 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 539 642,50	0,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		6 681 001,54	0,00	0,00	2 040 000,00	2 040 000,00	0,00	2 040 000,00	2 040 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 582 000,00	0,00		5 597 000,00	5 597 000,00		5 597 000,00	5 597 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		5 582 000,00	0,00	0,00	5 597 000,00	5 597 000,00	0,00	5 597 000,00	5 597 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		12 263 001,54	0,00	0,00	7 637 000,00	7 637 000,00	0,00	7 637 000,00	7 637 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

7 637 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20240412-240403-3-DE
Date de télétransmission : 12/04/2024
Date de réception préfecture : 12/04/2024

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		11 617 636,00	0,00	7 637 000,00	7 637 000,00	7 637 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	316 786,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	814 441,67	814 441,67	814 441,67
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	114 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		430 786,00	0,00	814 441,67	814 441,67	814 441,67
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 000,00	0,00	86 000,00	86 000,00	86 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		12 000,00	0,00	86 000,00	86 000,00	86 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		442 786,00	0,00	900 441,67	900 441,67	900 441,67
021	Virement de la section de fonctionnement	5 883 963,00		1 411 558,33	1 411 558,33	1 411 558,33
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	5 290 887,00		5 325 000,00	5 325 000,00	5 325 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		11 174 850,00		6 736 558,33	6 736 558,33	6 736 558,33

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

0,00

Total des recettes d'investissement cumulées

7 637 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20240412-240403-3-DE
Date de télétransmission : 12/04/2024
Date de réception préfecture : 12/04/2024

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		12 263 001,54	0,00	0,00	7 637 000,00	7 637 000,00	0,00	7 637 000,00	7 637 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	517 276,00	0,00	0,00	39 000,00	39 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00
2031	Frais d'études	487 776,00	0,00		39 000,00	39 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00
2033	Frais d'insertion	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	27 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	624 083,04	0,00	0,00	201 000,00	201 000,00	0,00	201 000,00	201 000,00
21351	Bâtiments publics	51 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	562 233,04	0,00		146 000,00	146 000,00	0,00	146 000,00	146 000,00
21838	Autre matériel informatique	8 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 550,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 539 642,50	0,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00
2313	Constructions	4 241 406,00	0,00		1 800 000,00	1 800 000,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 298 236,50	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		6 681 001,54	0,00	0,00	2 040 000,00	2 040 000,00	0,00	2 040 000,00	2 040 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	5 582 000,00	0,00		5 597 000,00	5 597 000,00		5 597 000,00	5 597 000,00
1641	Emprunts en euros	5 582 000,00	0,00		5 597 000,00	5 597 000,00		5 597 000,00	5 597 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		5 582 000,00	0,00	0,00	5 597 000,00	5 597 000,00	0,00	5 597 000,00	5 597 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		12 263 001,54	0,00	0,00	7 637 000,00	7 637 000,00	0,00	7 637 000,00	7 637 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Approuvé de réception en préfecture
 018/00023/2024/0403-3-D
 Date de télétransmission : 12/04/2024
 Date de clôture : 12/04/2024

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Accusé de réception en préfecture
076-200002401-20240412-140403-3-DE
Date de réception : 12/04/2024
Date de réception préfecture : 12/04/2024

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Accusé de réception en préfecture
076-200002401-20240412-240403-3-DE
Date de transmission : 12/04/2024
Date de réception préfecture : 12/04/2024

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 076-200002401-20240412-240403-3-DL III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	Date de transmission : 12/04/2024 Date de réception préfecture : 12/04/2024 A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		11 617 636,00	0,00	7 637 000,00	7 637 000,00	7 637 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	316 786,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	86 786,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	814 441,67	814 441,67	814 441,67
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	814 441,67	814 441,67	814 441,67
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	114 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	114 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		430 786,00	0,00	814 441,67	814 441,67	814 441,67
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 000,00	0,00	86 000,00	86 000,00	86 000,00
10222	FCTVA	12 000,00	0,00	86 000,00	86 000,00	86 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		12 000,00	0,00	86 000,00	86 000,00	86 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		442 786,00	0,00	900 441,67	900 441,67	900 441,67
021	Virement de la section de fonctionnement	5 883 963,00		1 411 558,33	1 411 558,33	1 411 558,33
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	5 290 887,00		5 325 000,00	5 325 000,00	5 325 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	180 000,00		173 500,00	173 500,00	173 500,00
281318	Autres bâtiments publics	7 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
281351	Bâtiments publics	40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
28151	Réseaux de voirie	5 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
28152	Installations de voirie	500,00		500,00	500,00	500,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	30 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	500,00		500,00	500,00	500,00
281828	Autres matériels de transport	5 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
281838	Autre matériel informatique	10 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée Préfecture	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28188	Autres immo. corporelles	1 000,00		500,00	500,00	500,00
4818	Charges à étaler	5 010 887,00		5 025 000,00	5 025 000,00	5 025 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		11 174 850,00		6 736 558,33	6 736 558,33	6 736 558,33

Accusé de réception en préfecture
N° 24-240412-240403333
Date de télétransmission : 12/04/2024
Date de réception préfecture : 12/04/2024

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		34 850 304,18	0,00	0,00	28 141 096,72	28 141 096,72	0,00	28 141 096,72	28 141 096,72
011	Charges à caractère général (3)	18 676 927,00	0,00	0,00	17 259 161,00	17 259 161,00	0,00	17 259 161,00	17 259 161,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	631 100,00	0,00		721 207,39	721 207,39		721 207,39	721 207,39
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 824 298,00	0,00	0,00	3 002 370,00	3 002 370,00	0,00	3 002 370,00	3 002 370,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		23 132 325,00	0,00	0,00	20 982 738,39	20 982 738,39	0,00	20 982 738,39	20 982 738,39
66	Charges financières	480 918,00	0,00		391 800,00	391 800,00		391 800,00	391 800,00
67	Charges spécifiques (3)	50 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	12 211,18			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		543 129,18	0,00	0,00	421 800,00	421 800,00		421 800,00	421 800,00
Total des dépenses réelles		23 675 454,18	0,00	0,00	21 404 538,39	21 404 538,39	0,00	21 404 538,39	21 404 538,39
023	Virement à la section d'investissement	5 883 963,00			1 411 558,33	1 411 558,33		1 411 558,33	1 411 558,33
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	5 290 887,00			5 325 000,00	5 325 000,00		5 325 000,00	5 325 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		11 174 850,00			6 736 558,33	6 736 558,33		6 736 558,33	6 736 558,33
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									28 141 096,72

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20240412-240403-3-DE
Date de télétransmission : 12/04/2024
Date de réception préfecture : 12/04/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		28 246 079,00	0,00	28 141 096,72	28 141 096,72	28 141 096,72
013	Atténuations de charges (2)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	21 288 643,00	0,00	20 686 390,00	20 686 390,00	20 686 390,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	6 621 198,00	0,00	7 215 076,72	7 215 076,72	7 215 076,72
75	Autres produits de gestion courante (2)	326 238,00	0,00	239 630,00	239 630,00	239 630,00
Total des recettes de gestion des services		28 246 079,00	0,00	28 141 096,72	28 141 096,72	28 141 096,72
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		28 246 079,00	0,00	28 141 096,72	28 141 096,72	28 141 096,72
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
----------------------------------------------	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	28 141 096,72
------------------------------------------------------	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		34 850 304,18	0,00	0,00	28 141 096,72	28 141 096,72	0,00	28 141 096,72	28 141 096,72
011	Charges à caractère général (4)	18 676 927,00	0,00	0,00	17 259 161,00	17 259 161,00	0,00	17 259 161,00	17 259 161,00
60622	Carburants	2 400,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60623	Alimentation	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	50,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 000,00	0,00		1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	17 699 956,00	0,00		16 534 461,00	16 534 461,00	0,00	16 534 461,00	16 534 461,00
61358	Autres	12 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	712,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	8 700,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6161	Multirisques	13 600,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00		114 000,00	114 000,00	0,00	114 000,00	114 000,00
6182	Documentation générale et technique	100,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6184	Versements à des organismes de formation	7 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	5 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6188	Autres frais divers	151 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	245 000,00	0,00		168 000,00	168 000,00	0,00	168 000,00	168 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	5 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	15 000,00	0,00		10 400,00	10 400,00	0,00	10 400,00	10 400,00
6236	Catalogues et imprimés	5 450,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6238	Divers	12 600,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
6241	Transports de biens	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6247	Transports collectifs	450,00	0,00		450,00	450,00	0,00	450,00	450,00
6251	Voyages, déplacements et missions	700,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6262	Frais de télécommunications	4 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL
			I						(RAR N-1 + Vote)
657348	Subv. fonct. autres communes	2 636 917,00	0,00		2 491 718,00	2 491 718,00	0,00	2 491 718,00	2 491 718,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	7 384,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65818	Autres	5 100,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
65888	Autres	1 122 297,00	0,00		450 002,00	450 002,00	0,00	450 002,00	450 002,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		23 132 325,00	0,00	0,00	20 982 738,39	20 982 738,39	0,00	20 982 738,39	20 982 738,39
66	Charges financières	480 918,00	0,00		391 800,00	391 800,00		391 800,00	391 800,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	470 918,00	0,00		391 800,00	391 800,00		391 800,00	391 800,00
6688	Autres	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	50 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	50 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	12 211,18			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	12 211,18			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		543 129,18	0,00	0,00	421 800,00	421 800,00		421 800,00	421 800,00
Total des dépenses réelles		23 675 454,18	0,00	0,00	21 404 538,39	21 404 538,39	0,00	21 404 538,39	21 404 538,39
023	Virement à la section d'investissement	5 883 963,00			1 411 558,33	1 411 558,33		1 411 558,33	1 411 558,33
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	5 290 887,00			5 325 000,00	5 325 000,00		5 325 000,00	5 325 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	280 000,00			300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
68128	Dot. Amort. charges exception. différées	5 010 887,00			5 025 000,00	5 025 000,00		5 025 000,00	5 025 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		11 174 850,00			6 736 558,33	6 736 558,33		6 736 558,33	6 736 558,33

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		28 246 079,00	0,00	28 141 096,72	28 141 096,72	28 141 096,72
013	Atténuations de charges (3)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	21 288 643,00	0,00	20 686 390,00	20 686 390,00	20 686 390,00
706888	Autres	19 878 109,00	0,00	20 080 790,00	20 080 790,00	20 080 790,00
7078	Autres marchandises	1 298 284,00	0,00	538 600,00	538 600,00	538 600,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	112 250,00	0,00	67 000,00	67 000,00	67 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	6 621 198,00	0,00	7 215 076,72	7 215 076,72	7 215 076,72
74758	Participation autres groupements	4 384 281,00	0,00	4 374 971,72	4 374 971,72	4 374 971,72
747888	Autres	2 236 917,00	0,00	2 840 105,00	2 840 105,00	2 840 105,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	326 238,00	0,00	239 630,00	239 630,00	239 630,00
752	Revenus des immeubles	254 388,00	0,00	167 780,00	167 780,00	167 780,00
75888	Autres	71 850,00	0,00	71 850,00	71 850,00	71 850,00
Total des recettes de gestion des services		28 246 079,00	0,00	28 141 096,72	28 141 096,72	28 141 096,72
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		28 246 079,00	0,00	28 141 096,72	28 141 096,72	28 141 096,72
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

VALOSEINE - VALOSEINE - BP - 2024

Montant des ICNE de l'exercice N-1		0,00	Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20240412-240403-3-DE Date de télétransmission : 12/04/2024 Date de réception préfecture : 12/04/2024
= Différence ICNE N – ICNE N-1		0,00	

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

 IV
 A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	7 637 000,00	0,00		7 637 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	5 597 000,00	0,00		5 597 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	39 000,00	0,00		39 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	201 000,00	0,00		201 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	1 800 000,00	0,00		1 800 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	900 441,67	0,00		900 441,67
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	86 000,00	0,00		86 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	814 441,67	0,00		814 441,67
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

VALOSEINE - VALOSEINE - BP - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
 078-200060461-20240412_240403-3-DE
 Date de télétransmission : 12/04/2024
 Date de mise en préfecture : 12/04/2024

Accusé de réception en préfecture
 078-200002401-20240412-240403-3-DL
 Date de télétransmission : 12/04/2024
 Date de réception préfecture : 12/04/2024

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 637 000,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 597 000,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 000,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146 000,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800 000,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900 441,67	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 000,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	814 441,67	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel, risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 637 000,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 597 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900 441,67
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 000,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	814 441,67

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 404 538,39	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 850,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 534 461,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 000,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 700,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	323 000,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 900,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 200,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 726,25	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	196 400,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 000,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	284 961,66	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 419,48	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 150,00	0,00	0,00
657	Charges interven* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 491 718,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	456 502,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	391 800,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 141 096,72	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 080 790,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	538 600,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 000,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 215 076,72	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 780,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 850,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20240412-240403-3-DE
Date de télétransmission : 12/04/2024
Date de réception préfecture : 12/04/2024

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Pollution de l'air	
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	741 Pollution de l'air	742 Pollution de l'air
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20240412-240403-3-DE-74
Date de télétransmission : 12/04/2024
Date de réception préfecture : 12/04/2024

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel, risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 404
538,39										
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 850,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 534
461,00										
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 700,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	323 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 900,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 200,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 726,25
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	196 400,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	284 961,66
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 419,48
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 150,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 491
718,00										
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	456 502,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	391 800,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 141
096,72										
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 080
790,00										

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel, risques techno.	77 Développement infrastructures transports		TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	538 600,00	
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 000,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 215 076,72	
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 780,00	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 850,00	

Accusé de réception en préfecture
078-20062461-20240412-249403-3-DE
Date de télétransmission : 12/04/2024
Développement
infrastructures
transports

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					52 430 357,48									
1641 Emprunts en euros (total)					52 430 357,48									
1591/101/001	Société Générale	10/02/2017	14/12/2018	14/03/2019	8 563 265,00	F	Taux Fixe	1,640	1,670	EUR	T	C	O	A-1
2018-06	Natixis	01/06/2018	01/06/2018	01/10/2018	23 000 000,00	F	Taux Fixe	1,200	1,220	EUR	T	C	O	A-1
5707660	Caisse d'Epargne	21/03/2019	01/04/2019	01/07/2019	8 867 092,48	F	Taux Fixe	1,640	1,650	EUR	T	P	O	A-1
M450584	Banque des Territoires	07/12/2018	27/12/2018	27/12/2019	12 000 000,00	F	Taux Fixe	1,490	1,490	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20240412-240403-3-DE Date de télétransmission : 12/04/2024 Date de réception préfecture : 11/05/2024			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					52 430 357,48										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		28 532 186,98					5 596 149,51	391 921,95	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		28 532 186,98					5 596 149,51	391 921,95	0,00	0,00
1591/101/001	N	0,00	A-1	5 708 843,20	9,95	F	Taux Fixe	1,190	570 884,36	91 616,00	0,00	0,00
2018-06	N	0,00	A-1	11 767 441,88	5,26	F	Taux Fixe	1,200	2 139 534,88	133 417,82	0,00	0,00
5707660	N	0,00	A-1	5 055 901,90	5,25	F	Taux Fixe	1,640	885 730,27	77 488,13	0,00	0,00
M450584	N	0,00	A-1	6 000 000,00	2,99	F	Taux Fixe	1,490	2 000 000,00	89 400,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
Total général		0,00		28 532 186,98					5 596 149,51	391 921,95	0,00	0,00

Avis de réception en préfecture
078-200062461-20240412-240403-3-DE
Date de télétransmission : 12/04/2024
Date de réception préfecture : 12/04/2024

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	28 532 186,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

IV
B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
 078-200062441-20240412-240403-3-DE
 Date de télétransmission : 12/04/2024
 Date de réception préfecture : 12/04/2024

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 720.00 €		2022-02-16
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Immobilisation inférieure ou égale à 600 HT	1	16/02/2022
L	Frais d'études	5	16/02/2022
L	Frais de recherche et de développement	5	16/02/2022
L	Subvention d'équipement versée - biens mobiliers - matériels ou études	5	16/02/2022
L	Subvention d'équipement versée - biens immobiliers ou des installations	30	16/02/2022
L	Concessions et droits similaires - Logiciels	2	16/02/2022
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	20	16/02/2022
L	Autres agencements et aménagement de terrains	20	16/02/2022
L	Autres bâtiments publics	10	16/02/2022
L	Agencement bâtiments installation électrique et téléphonique	15	16/02/2022
L	Autres constructions : bâtiments légers, abris	15	16/02/2022
L	Réseaux de voirie	20	16/02/2022
L	Installation de voirie	20	16/02/2022
L	Autres Installations et appareils de chauffage	10	16/02/2022
L	Installation incendie - Appareils de levage-ascenseurs	20	16/02/2022
L	Matériel espaces verts	5	16/02/2022
L	Autres Installations, matériel et outillage techniques	6	16/02/2022
L	Installations générales, agencement et aménagements divers	10	16/02/2022
L	Véhicule de tourisme	5	16/02/2022
L	Camions et véhicules industriels	8	16/02/2022
L	Matériel de bureau et informatique	3	16/02/2022
L	Mobilier	10	16/02/2022
L	Autres immobilisation corporelles - Matériels classiques	10	16/02/2022
L	Coffre-fort, armoires ignifuges	10	16/02/2022

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20240412-240403-3-DE
Date de télétransmission : 12/04/2024
Date de réception en préfecture : 12/04/2024

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

IV
B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				48 567 962,53	25 050 414,75	5 025 265,15	18 492 282,63
2018	Financement du centre AZALYS : emprunt à taux fixe et à échéances progressives (2%)	30	16/01/2013	13 567 962,53	7 817 856,62	885 730,27	4 864 375,64
2018	NATIXIS	10	22/05/2018	23 000 000,00	11 232 558,13	2 139 534,88	9 627 906,99
2018	DEPFA	8	06/12/2022	12 000 000,00	6 000 000,00	2 000 000,00	4 000 000,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif terr.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,00	4,00	1,00	3,00	4,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		6,00	0,00	6,00	3,00	3,00	6,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

VALOSEINE - VALOSEINE - BP - 2024

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 40 % (quotité de travail = 40 %) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT ; un agent à temps partiel, à 20 % (quotité de travail = 20 %) présent toute l'année correspond à 0,2 ETPT ; un agent à temps partiel, à 10 % (quotité de travail = 10 %) présent toute l'année correspond à 0,1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 5 % (quotité de travail = 5 %) présent toute l'année correspond à 0,05 ETPT ; un agent à temps partiel, à 2,5 % (quotité de travail = 2,5 %) présent toute l'année correspond à 0,025 ETPT ; un agent à temps partiel, à 1,25 % (quotité de travail = 1,25 %) présent toute l'année correspond à 0,0125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,625 % (quotité de travail = 0,625 %) présent toute l'année correspond à 0,00625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,3125 % (quotité de travail = 0,3125 %) présent toute l'année correspond à 0,003125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,15625 % (quotité de travail = 0,15625 %) présent toute l'année correspond à 0,0015625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,078125 % (quotité de travail = 0,078125 %) présent toute l'année correspond à 0,00078125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,0390625 % (quotité de travail = 0,0390625 %) présent toute l'année correspond à 0,000390625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,01953125 % (quotité de travail = 0,01953125 %) présent toute l'année correspond à 0,0001953125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,009765625 % (quotité de travail = 0,009765625 %) présent toute l'année correspond à 0,00009765625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,0048828125 % (quotité de travail = 0,0048828125 %) présent toute l'année correspond à 0,000048828125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,00244140625 % (quotité de travail = 0,00244140625 %) présent toute l'année correspond à 0,0000244140625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,001220703125 % (quotité de travail = 0,001220703125 %) présent toute l'année correspond à 0,00001220703125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,0006103515625 % (quotité de travail = 0,0006103515625 %) présent toute l'année correspond à 0,000006103515625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,00030517578125 % (quotité de travail = 0,00030517578125 %) présent toute l'année correspond à 0,0000030517578125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,000152587890625 % (quotité de travail = 0,000152587890625 %) présent toute l'année correspond à 0,00000152587890625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,0000762939453125 % (quotité de travail = 0,0000762939453125 %) présent toute l'année correspond à 0,000000762939453125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,00003814697265625 % (quotité de travail = 0,00003814697265625 %) présent toute l'année correspond à 0,0000003814697265625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,000019073486328125 % (quotité de travail = 0,000019073486328125 %) présent toute l'année correspond à 0,00000019073486328125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,0000095367431640625 % (quotité de travail = 0,0000095367431640625 %) présent toute l'année correspond à 0,000000095367431640625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,00000476837158203125 % (quotité de travail = 0,00000476837158203125 %) présent toute l'année correspond à 0,0000000476837158203125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,000002384185791015625 % (quotité de travail = 0,000002384185791015625 %) présent toute l'année correspond à 0,00000002384185791015625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,0000011920928955078125 % (quotité de travail = 0,0000011920928955078125 %) présent toute l'année correspond à 0,000000011920928955078125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,00000059604644775390625 % (quotité de travail = 0,00000059604644775390625 %) présent toute l'année correspond à 0,0000000059604644775390625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,000000298023223876953125 % (quotité de travail = 0,000000298023223876953125 %) présent toute l'année correspond à 0,00000000298023223876953125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,0000001490116119384765625 % (quotité de travail = 0,0000001490116119384765625 %) présent toute l'année correspond à 0,000000001490116119384765625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,00000007450580596923828125 % (quotité de travail = 0,00000007450580596923828125 %) présent toute l'année correspond à 0,0000000007450580596923828125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,000000037252902984619140625 % (quotité de travail = 0,000000037252902984619140625 %) présent toute l'année correspond à 0,00000000037252902984619140625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,0000000186264514923095703125 % (quotité de travail = 0,0000000186264514923095703125 %) présent toute l'année correspond à 0,000000000186264514923095703125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,00000000931322574615478515625 % (quotité de travail = 0,00000000931322574615478515625 %) présent toute l'année correspond à 0,0000000000931322574615478515625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,000000004656612873077392578125 % (quotité de travail = 0,000000004656612873077392578125 %) présent toute l'année correspond à 0,00000000004656612873077392578125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,0000000023283064365386962890625 % (quotité de travail = 0,0000000023283064365386962890625 %) présent toute l'année correspond à 0,000000000023283064365386962890625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,00000000116415321826934814453125 % (quotité de travail = 0,00000000116415321826934814453125 %) présent toute l'année correspond à 0,0000000000116415321826934814453125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,000000000582076609134674072265625 % (quotité de travail = 0,000000000582076609134674072265625 %) présent toute l'année correspond à 0,00000000000582076609134674072265625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,0000000002910383045673370361328125 % (quotité de travail = 0,0000000002910383045673370361328125 %) présent toute l'année correspond à 0,000000000002910383045673370361328125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,00000000014551915228366851806640625 % (quotité de travail = 0,00000000014551915228366851806640625 %) présent toute l'année correspond à 0,0000000000014551915228366851806640625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,000000000072759576141834259033203125 % (quotité de travail = 0,000000000072759576141834259033203125 %) présent toute l'année correspond à 0,00000000000072759576141834259033203125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,0000000000363797880709171295166015625 % (quotité de travail = 0,0000000000363797880709171295166015625 %) présent toute l'année correspond à 0,000000000000363797880709171295166015625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,00000000001818989403545856475830078125 % (quotité de travail = 0,00000000001818989403545856475830078125 %) présent toute l'année correspond à 0,0000000000001818989403545856475830078125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,000000000009094947017729282379150390625 % (quotité de travail = 0,000000000009094947017729282379150390625 %) présent toute l'année correspond à 0,00000000000009094947017729282379150390625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,0000000000045474735088646191895751953125 % (quotité de travail = 0,0000000000045474735088646191895751953125 %) présent toute l'année correspond à 0,000000000000045474735088646191895751953125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,00000000000227373675443230959478759765625 % (quotité de travail = 0,00000000000227373675443230959478759765625 %) présent toute l'année correspond à 0,0000000000000227373675443230959478759765625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,000000000001136868377216154797393798828125 % (quotité de travail = 0,000000000001136868377216154797393798828125 %) présent toute l'année correspond à 0,00000000000001136868377216154797393798828125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,0000000000005684341886080773986968994140625 % (quotité de travail = 0,0000000000005684341886080773986968994140625 %) présent toute l'année correspond à 0,000000000000005684341886080773986968994140625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,00000000000028421709430403869934844970703125 % (quotité de travail = 0,00000000000028421709430403869934844970703125 %) présent toute l'année correspond à 0,0000000000000028421709430403869934844970703125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,000000000000142108547152019349674224853515625 % (quotité de travail = 0,000000000000142108547152019349674224853515625 %) présent toute l'année correspond à 0,00000000000000142108547152019349674224853515625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,0000000000000710542735760096748371124267578125 % (quotité de travail = 0,0000000000000710542735760096748371124267578125 %) présent toute l'année correspond à 0,000000000000000710542735760096748371124267578125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,00000000000003552713678800483741855621337890625 % (quotité de travail = 0,00000000000003552713678800483741855621337890625 %) présent toute l'année correspond à 0,0000000000000003552713678800483741855621337890625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,00000000000001776356839400241870927810668953125 % (quotité de travail = 0,00000000000001776356839400241870927810668953125 %) présent toute l'année correspond à 0,0000000000000001776356839400241870927810668953125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,000000000000008881784197001209354639053344765625 % (quotité de travail = 0,000000000000008881784197001209354639053344765625 %) présent toute l'année correspond à 0,00000000000000008881784197001209354639053344765625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,0000000000000044408920985006046773195266723828125 % (quotité de travail = 0,0000000000000044408920985006046773195266723828125 %) présent toute l'année correspond à 0,000000000000000044408920985006046773195266723828125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,00000000000000222044604925030233865976333619140625 % (quotité de travail = 0,00000000000000222044604925030233865976333619140625 %) présent toute l'année correspond à 0,0000000000000000222044604925030233865976333619140625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,0000000000000011102230246251511693298816680703125 % (quotité de travail = 0,0000000000000011102230246251511693298816680703125 %) présent toute l'année correspond à 0,000000000000000011102230246251511693298816680703125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,000000000000000555111512312575584664940833403515625 % (quotité de travail = 0,000000000000000555111512312575584664940833403515625 %) présent toute l'année correspond à 0,00000000000000000555111512312575584664940833403515625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,0000000000000002775557561562877923324704167017578125 % (quotité de travail = 0,0000000000000002775557561562877923324704167017578125 %) présent toute l'année correspond à 0,000000000000000002775557561562877923324704167017578125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,00000000000000013877787807814389616623520835087890625 % (quotité de travail = 0,00000000000000013877787807814389616623520835087890625 %) présent toute l'année correspond à 0,0000000000000000013877787807814389616623520835087890625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,00000000000000006938893903907194808311760417543953125 % (quotité de travail = 0,00000000000000006938893903907194808311760417543953125 %) présent toute l'année correspond à 0,0000000000000000006938893903907194808311760417543953125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,000000000000000034694469519535974041558802087719765625 % (quotité de travail = 0,000000000000000034694469519535974041558802087719765625 %) présent toute l'année correspond à 0,00000000000000000034694469519535974041558802087719765625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,000000000000000017347234759767987020779401043898828125 % (quotité de travail = 0,000000000000000017347234759767987020779401043898828125 %) présent toute l'année correspond à 0,00000000000000000017347234759767987020779401043898828125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,0000000000000000086736173798839935103897005219494140625 % (quotité de travail = 0,0000000000000000086736173798839935103897005219494140625 %) présent toute l'année correspond à 0,000000000000000000086736173798839935103897005219494140625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,00000000000000000433680868994199675519485026097470703125 % (quotité de travail = 0,00000000000000000433680868994199675519485026097470703125 %) présent toute l'année correspond à 0,0000000000000000000433680868994199675519485026097470703125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,0000000000000000021684043449709983775974251304873515625 % (quotité de travail = 0,0000000000000000021684043449709983775974251304873515625 %) présent toute l'année correspond à 0,000000000000000000021684043449709983775974251304873515625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,00000000000000000108420217248549918879871256524367578125 % (quotité de travail = 0,00000000000000000108420217248549918879871256524367578125 %) présent toute l'année correspond à 0,0000000000000000000108420217248549918879871256524367578125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,000000000000000000542101086242749594399356326121837890625 % (quotité de travail = 0,000000000000000000542101086242749594399356326121837890625 %) présent toute l'année correspond à 0,0000000000000000000542101086242749594399356326121837890625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,000000000000000000271050543121374797199678163060918953125 % (quotité de travail = 0,000000000000000000271050543121374797199678163060918953125 %) présent toute l'année correspond à 0,0000000000000000000271050543121374797199678163060918953125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,0000000000000000001355252715606873985998390815304594765625 % (quotité de travail = 0,0000000000000000001355252715606873985998390815304594765625 %) présent toute l'année correspond à 0,00000000000000000001355252715606873985998390815304594765625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,000000000000000000067762635780343699299919540765229703125 % (quotité de travail = 0,000000000000000000067762635780343699299919540765229703125 %) présent toute l'année correspond à 0,000000000000000000067762635780343699299919540765229703125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,0000000000000000000338813178901718496499597703761148515625 % (quotité de travail = 0,0000000000000000000338813178901718496499597703761148515625 %) présent toute l'année correspond à 0,0000000000000000000338813178901718496499597703761148515625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,0000000000000000000169406589450859248249798851880574265625 % (quotité de travail = 0,0000000000000000000169406589450859248249798851880574265625 %) présent toute l'année correspond à 0,0000000000000000000169406589450859248249798851880574265625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,000000000000000000008470329472542962412489942594402871328125 % (quotité de travail = 0,000000000000000000008470329472542962412489942594402871328125 %) présent toute l'année correspond à 0,000000000000000000008470329472542962412489942594402871328125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,000000000000000000004235164736271481206249712972201435640625 % (quotité de travail = 0,000000000000000000004235164736271481206249712972201435640625 %) présent toute l'année correspond à 0,000000000000000000004235164736271481206249712972201435640625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,0000000000000000000021175823681357406031248564861007178203125 % (quotité de travail = 0,0000000000000000000021175823681357406031248564861007178203125 %) présent toute l'année correspond à 0,0000000000000000000021175823681357406031248564861007178203125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,00000000000000000000105879118406787030156242824305035891015625 % (quotité de travail = 0,00000000000000000000105879118406787030156242824305035891015625 %) présent toute l'année correspond à 0,00000000000000000000105879118406787030156242824305035891015625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,000000000000000000000529395592033935150781214111525179455078125 % (quotité de travail = 0,000000000000000000000529395592033935150781214111525179455078125 %) présent toute l'année correspond à 0,000000000000000000000529395592033935150781214111525179455078125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,0000000000000000000002646977960169675753906070557625897275390625 % (quotité de travail = 0,0000000000000000000002646977960169675753906070557625897275390625 %) présent toute l'année correspond à 0,0000000000000000000002646977960169675753906070557625897275390625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,00000000000000000000013234889800848378769530352788129486376953125 % (quotité de travail = 0,00000000000000000000013234889800848378769530352788129486376953125 %) présent toute l'année correspond à 0,00000000000000000000013234889800848378769530352788129486376953125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,000000000000000000000066174449004241893847651761441147431884765625 % (quotité de travail = 0,000000000000000000000066174449004241893847651761441147431884765625 %) présent toute l'année correspond à 0,000000000000000000000066174449004241893847651761441147431884765625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,0000000000000000000000330872245021209469238258807205737159423828125 % (quotité de travail = 0,0000000000000000000000330872245021209469238258807205737159423828125 %) présent toute l'année correspond à 0,0000000000000000000000330872245021209469238258807205737159423828125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,0000000000000000000000165436122510604734619129403602868797119140625 % (quotité de travail = 0,0000000000000000000000165436122510604734619129403602868797119140625 %) présent toute l'année correspond à 0,0000000000000000000000165436122510604734619129403602868797119140625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,0000000000000000000000082718061255302367309564701801434398559703125 % (quotité de travail = 0,0000000000000000000000082718061255302367309564701801434398559703125 %) présent toute l'année correspond à 0,0000000000000000000000082718061255302367309564701801434398559703125 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,000000000000000000000004135903062765118365478235090071719927965625 % (quotité de travail = 0,000000000000000000000004135903062765118365478235090071719927965625 %) présent toute l'année correspond à 0,000000000000000000000004135903062765118365478235090071719927965625 ETPT ; un agent à temps partiel, à 0,0000000000000000000000020679515313825591782739117545035599639828125 % (quotité de travail = 0,000000000

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingénieur	A	TECH	611	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	739	0,00	332-14	CDD
Technicien	B	TECH	415	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20240412-240403-3-DF	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	Date de télétransmission : 12/04/2024 Date de réception préfecture : 12/04/2024	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	5 597 000,00	5 597 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	6 822 558,33	6 822 558,33
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 225 558,33	1 225 558,33

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20240412-240403-3-DF	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	Date de télétransmission : 12/04/2024 Date de réception préfecture : 12/04/2024	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		5 597 000,00	I 5 597 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 597 000,00	5 597 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	5 597 000,00	5 597 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20240412-240403-3-DF	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	Date de télétransmission : 12/04/2024	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	Date de réception préfecture : 12/04/2024	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 822 558,33	III 6 822 558,33
Ressources propres externes de l'année (a)		86 000,00	86 000,00
10222	FCTVA	86 000,00	86 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		6 736 558,33	6 736 558,33
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
280422	Privé - Bâtiments et installations	173 500,00	173 500,00
281318	Autres bâtiments publics	8 000,00	8 000,00
281351	Bâtiments publics	40 000,00	40 000,00
28151	Réseaux de voirie	10 000,00	10 000,00
28152	Installations de voirie	500,00	500,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	40 000,00	40 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	500,00	500,00
281828	Autres matériels de transport	10 000,00	10 000,00
281838	Autre matériel informatique	15 000,00	15 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 000,00	2 000,00
28188	Autres immo. corporelles	500,00	500,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	5 025 000,00	5 025 000,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 411 558,33	1 411 558,33

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20240412-240403-3-DF	V
ARRETE ET SIGNATURES	Date de télétransmission : 12/04/2024	A
	Date de réception préfecture : 12/04/2024	

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 5

Nombre de suffrages exprimés : 5

VOTES :

Pour : 5

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 27/03/2024

Présenté par François DAZELLE (1),
A Hôtel de Ville Saint-Germain-en-Laye, le 03/04/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Budget primitif 2024
A Saint-Germain-en-Laye , le 03/04/2024
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

CHAMPAGNE Stéphan	
DAZELLE François	
DE JESUS PEDRO Nelson	
GOTTI Christine	
VENUS Mark	

Certifié exécutoire par François DAZELLE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.